



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Phares est rendu public

Rimouski, le 25 février 2014 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a pris acte du Rapport annuel 2012-2013 lors de sa séance du 24 février dernier. La Commission scolaire avait pour leitmotiv l'innovation et l'excellence, et ce, malgré un contexte de compressions budgétaires totalisant plus de 2 M\$. Ce mot d'ordre s'est transformé en différentes réalisations, dont le Rapport annuel 2012-2013 rend compte.

La Commission scolaire des Phares a fait le choix de maintenir les services à l'élève. Faire le nécessaire pour que les 10 413 élèves qui fréquentent ses établissements puissent développer leur plein potentiel et réussir leur parcours scolaire a été au cœur des actions en 2012-2013. Preuve de cette détermination, le taux de diplomation après 7 ans à la Commission scolaire a été de deux points supérieur au taux provincial. Il était de 70,9 % en 2009 et se situe, en 2012, à 73,7 %. Chez les garçons spécifiquement, ce taux a grimpé de 62 % à 67 % durant la même période.

Le rapport annuel démontre également que la Commission scolaire a poursuivi ses investissements au plan des ressources matérielles, notamment en informatique et en réseautique (pour 690 000 \$ et 70 000 \$ respectivement); en mesures de Maintien des bâtiments et de Résorption des coûts (un total de 4,1 M\$ ont été investis notamment dans la réfection des toitures et de la fenestration de certaines écoles); pour l'alimentation en eau et le pavage (environ 700 000 \$); pour la transformation de certains bâtiments (400 000 \$) et le recensement en radon des bâtiments de la Commission scolaire, de même que pour l'embellissement de différentes cours d'écoles. Le transport des élèves a occupé en 2012-2013 une part importante des énergies des Services des ressources matérielles, qui ont mis en place le transport grâce à 135 véhicules qui parcourent près de 11 000 km par jour.

Le Rapport annuel de la Commission scolaire fait également état des réalisations novatrices et des distinctions obtenues par plusieurs élèves et membres du personnel dans différents domaines d'activité et pour tous les ordres d'enseignement. Par exemple :

- ❖ M. Raphaël Huet, élève du Centre de formation de Rimouski-Neigette (CFRN) en Tôlerie-carrosserie, remporte une médaille de bronze aux 19^e Olympiades canadiennes des métiers et technologies;
- ❖ Concours québécois en entrepreneuriat : La CSDP remporte un prix régional grâce au projet « Parcours historique pour le 125^e de la grange octogonale de Saint-Fabien »;
- ❖ La CSDP déploie son service aux entreprises (SAE) dans La Mitis avec des services offerts sur mesure;
- ❖ M^{me} Marjolaine Bernier Dumais reçoit l'Ordre du mérite de la FCSQ après 30 ans de service dans le domaine de l'éducation;
- ❖ M. Olivier Cloutier, élève de 4^e secondaire à l'école Paul-Hubert, avec son projet Autopsie d'une extinction concernant le thon rouge reçoit de nombreux honneurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux dans le cadre du concours Expo-Sciences Hydro-Québec;
- ❖ M^{me} Chantale Cloutier, élève en Production de bovins de boucherie du CFPMM reçoit le Prix Environnement dans le cadre du concours Chapeau, les filles!, assorti d'une bourse de 2 000 \$;
- ❖ Gala national des prix de reconnaissance Essor 2011-2012 : Prix Développement pédagogique et une bourse de 3 500 \$ pour l'école des Sources de Saint-Anaclet-de-Lessard avec la pièce « Des pépins dans le cœur »;
- ❖ Prix Essor régional remis à l'école des Sources pour la pièce de théâtre « Des pépins dans le cœur » : certificat d'honneur et une bourse de 2 000 \$;
- ❖ Campagne d'entraide : Prix Philanthrope dans la catégorie de 1 000 employés et plus pour une somme récoltée de 5 964 \$ parmi les employés de la CSDP;
- ❖ L'école Langevin remporte le prix spécial du jury et le 2^e prix au général au Festival des vidéastes amateurs du Manitoba;
- ❖ Des échanges en vue avec La Guadeloupe et les élèves du CFPMM et du CFRN;
- ❖ Au concours Fonds communautaire Aviva, Rikitik de l'école Paul-Hubert est finaliste avec le projet « La robotique contre le décrochage scolaire »;
- ❖ Un voyage en France qui apporte des retombées positives aux élèves en Production laitière et en Production bovine du CFPMM;
- ❖ Les hockeyeurs de l'école du Mistral, TGV Desjardins Bantam AA, remportent les championnats régionaux;
- ❖ L'harmonie Inter parascolaire de l'école Langevin s'est mérité la 1^{re} place au Festivals of musics de New York ainsi qu'une médaille d'or au Festival concours de musique de Rivière-du-Loup.

Rappelons que le déficit initialement prévu pour l'année 2012-2013 était de 2,89 M\$, mais que le manque à gagner a plutôt été de 1,95 M\$ au final. Ces résultats sont positifs dans les circonstances. Ils sont le reflet de la volonté de l'organisation de continuer à afficher les frais de gestion les plus bas possibles, à 2,96 %, dans un budget total de

111 M\$. Différentes mesures budgétaires ont été prises afin de réaliser des économies, notamment la fermeture du comptoir de perception de la taxe scolaire du centre administratif et, depuis quelques années, la diminution du nombre de membres du personnel de direction et des services de communication.

« Viser l'excellence et l'innovation tout en étant confronté à des compressions de plus de 2 M\$ exige une certaine confiance en ses moyens et dénote également la grande confiance placée dans le personnel de la Commission scolaire. Ce rapport annuel démontre la pertinence de placer ainsi notre confiance en nos gens », a déclaré M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire.

-30-

Sources : Raymond Tudeau
Président
418 723-9485

Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.